



**Bienvenue au GPC, concept canin,
Unique en France !
Arrêtons de subir, agissons enfin tous ensemble !**

Pourquoi le GPC :

Bonjour : Je suis Mario Lettler éducateur canin

Depuis de nombreuses années je suis installé à mon compte en tant que professionnel du comportement et de l'éducation canine.

C'est une aventure magnifique avec un agenda bien rempli, malgré cela, un sentiment de frustration est présent, celui de ne pas pouvoir évoluer davantage.

Les charges fixes, les contrats d'assurances, mais aussi les prix du matériel ou encore ceux des croquettes et des friandises par exemple sont difficilement si ce n'est pas du tout négociables pour les petits indépendants travaillant dans le bien-être du chien que nous sommes.

Les fournisseurs ne nous proposent que rarement des délais de paiement acceptables à tel point que nous en sommes content lorsque cela arrive, nous devons très souvent régler la marchandise avant même son expédition.

Malgré l'excellent travail effectué très souvent par nos petites structures, nous restons malheureusement encore trop peu connus par les clients et pas suffisamment rentables.

Aujourd'hui notre clientèle et nous même, subissons une baisse conséquente de notre pouvoir d'achat. D'ailleurs, les petits commerces "Non essentiels", pour reprendre une expression bien connue, sont les premiers touchés par la baisse du pouvoir d'achat de nos clients.

Tout le monde parle du besoin de valorisation des petites entreprises, de la nécessité de développer un service de proximité, etc.

Cela rend tout le monde ravi, cependant dans les faits, chacun agit individuellement ne permettant pas d'y arriver. Arrêtons de subir, et agissons enfin tous ensemble.

C'est pour cela que nous nous rassemblons afin d'agir et ne plus subir (Agir ensemble dans l'intérêt de tous, mais aussi de chacun).

Qui sont les artisans du bien-être du chien ?

- Pensions,
- Salons de toilettage,
- Promeneurs de chiens,
- Educateurs canins spécialisés dans le comportement du chien,
- Les éleveurs
- TAV
- Ostéopathes, massages, naturopathe...
- Médiation, bien être animal etc.



Groupement des professionnels du chien



Qui sommes-nous?

Nous sommes un regroupement entre les professionnels du chien et les clients, dont le but est de créer une communauté et de générer de l'interaction entre les professionnels et les clients (membres).

C'est un moyen de faire des économies, autant pour les professionnels, que pour les particuliers. Proposer un vrai service de proximité pour la mise en relation, entre les membres et les professionnels. Car près de chez nous et dans toute la France, tous les petits artisans du bien-être de nos chiens que nous sommes, sont souvent très peu connus.

GPC est vraiment fait pour ne pas considérer son voisin comme un concurrent, mais plutôt comme un partenaire. Il est toujours mieux de travailler ensemble, de s'entraider, pour développer des affinités entre les professionnels, afin de pouvoir rediriger nos clients vers les partenaires du groupe et ainsi fortifier le groupe.

Les pros vont chercher d'autres pros, ceci est la force du groupe et c'est dans l'intérêt de chacun. Tout le monde doit être gagnant !

Les professionnels vont pouvoir dégager plus de bénéfices et réduire leurs charges.

Les membres vont bénéficier d'un service de qualité, de conseils de professionnels et faire des économies sur leurs dépenses, grâce à la carte de membre. Ainsi augmenter la fidélité et éviter qu'ils aillent dans les grandes structures en privilégiant le contact de proximité.

Qui peut intégrer le groupe ?

Toutes les professions liées aux chiens peuvent être représentées dans le groupe. C'est précisément la force du groupe : Comportementaliste, éducateur canin, toiletteur, pension pour chien, massage, ostéopathe, formation des maîtres de chien de catégories, taxi animalier, vétérinaires et tout autre intervenant professionnel dans le monde du chien (cani rando, promenade en groupe, ...)

Conditions

- Être professionnel dans son domaine d'activité
- Être titulaire d'un ACACED en cours de validité, BTM ou BTC pour les toiletteurs, certification de formation ou toute autre validation obligatoire dans l'exercice de votre profession.
- Respecter le règlement intérieur
- Avoir une RC PRO



Quels sont les avantages pour les professionnels ?

Le premier avantage est la valorisation des petites entreprises qui proposent un service de proximité

- Cotisation réduite, niveau 1 (19€/ mois) et niveau 2 (25€/ mois)largement rentabilisée dès le début. La cotisation servira à couvrir essentiellement les frais de fonctionnement du GPC (site internet, développement de la publicité afin d'être référencés sur internet, journaux, radios ... pour être vus et trouvés par nos clients).
- Réduire vos charges fixes (assurances...) RC pro, protection juridique, prévoyance et mutuelle, avec une économie estimée de 50 à 200€ par mois en fonction des contrats souscrits, du profil professionnel et de votre situation personnelle.
- Vous souhaitez améliorer vos conditions de travail.
- Avoir plus de clients et les fidéliser.
- Vous faire connaître pour développer votre activité.
- Être référencé sur le site interactif du GPC, entre les clients et les pros.
- Avoir votre page personnelle sur le site avec vos photos, logo et liens vers vos réseaux ou site perso.
- Faire vivre cette page en indiquant régulièrement vos évènements.
- Informer tous les clients ayant la carte de membre du GPC par du mailing gratuit (Bons plans, journées à thème, portes ouvertes, promotions, manifestations...).
- Bénéficier d'une rémunération supplémentaire. 2€ par like sans limite de quantité
- Profiter de la recommandation entre pros au sein du GPC.
- faire partie d'un groupe d'échange toutes professions confonds.
- Profitez de la force de négociation du GPC pour acheter des fournitures à de meilleurs tarifs

Actuellement 12 entreprises nous soutiennent dans tous les domaines, Alimentation, friandises, web... (Réservé uniquement aux membres du GPC).Et d'autres vont encore nous rejoindre.



Groupement des professionnels du chien



Quels sont les avantages pour les particuliers ?

- Participation pour une association engagée dans la lutte pour la protection animale
- Rediriger les clients dans le groupe

En fidélisant les clients au travers du groupe, vous leur faites bénéficier de tous les avantages :

- 5% de remise sur les prestations et les ventes
- Carte de membre disponible pour 15€ l'année, dont 1€ sera reversé en faveur d'une association pour la protection animale et 2€ en faveur du professionnel favori.
- Être conseillé vers d'autres professionnels des métiers du chien en fonction de leurs besoins.
- Être informé des manifestations, des portes-ouvertes, des promotions exceptionnelles
- 20€ minimum d'achat par mois donne droit à 1€ de remise.
- Profiter des réductions chez tous les professionnels du groupe
- Bénéficier des conseils de professionnels

Vue d'ensemble des avantages



Bénéficiez de la force du groupe

Plus le groupement sera important, plus il sera fort.
Projet à venir : création d'une centrale d'achat.
Partenariat avec une marque auto si possible !
ETCtout est envisageable si on est nombreux



Tarifs avantageux

Rémunération sur les cartes de membres vendues.
Négociation de groupe sur les différents contrats (banques, assurances, véhicules professionnels...).

Des tarifs de groupe avantageux déjà négociés auprès d'une assurance.



Meilleure visibilité

Le groupement permet une meilleure visibilité, via le site internet, les campagnes publicitaires et les recommandations entre professionnels du réseau.



Fonctionnement du site internet :

Il se compose de deux blocs principaux :

- Le premier pour les particuliers
- Le second pour les professionnels

Naturellement le tout sera visible par tous (particuliers & professionnels). La transparence est importante pour nous.

Le site fonctionne comme un moteur de recherche. Cela permet d'accroître la visibilité de chaque professionnel lié à la recherche effectuée par rapport au secteur demandé et permet de montrer aux particuliers qu'il existe plusieurs structures avec des compétences différentes dans le secteur.

La localisation de la recherche a été définie sur un rayon de 100 km autour de l'adresse demandée. Cela apporte un aperçu d'ensemble de tous les services à leur disposition. Il est ensuite très simple d'affiner la recherche en fonction des besoins.

Il y a également la possibilité de faire une recherche par métier comme pour les éleveurs par exemple (je cherche un chiot je suis prêt à me déplacer du coup je peux visualiser l'ensemble sur toute la France), ainsi que pour chaque métier faisant partie du GPC...

1. Les particuliers :

Ils peuvent prendre leur carte de membre directement en ligne par achat bancaire. Une fois la carte de membre attribuée, ils peuvent se rendre sur leur espace privé pour sélectionner un professionnel de leur choix, c'est ce **like** qui vous apportera une rémunération de 2€ à chaque fois. Petit cadeau de Noël ou une grosse prime en fonction de votre clientèle.

Les clients reçoivent leur carte de membre par mail, ça leur donne le droit à 5% de remise chez tous les professionnels affiliés au GPC.

La carte sera présentée sous forme de photo aux professionnels. Il y figure le nom et prénom ainsi que le numéro de téléphone de 2 personnes choisies lors de la création de la carte, ceci afin de pouvoir aisément contrôler la validité de leur carte en cas de doute.

N'oubliez pas de préciser à vos clients et sur vos réseaux de vous liker (2€ par like en fin d'année).



2. les professionnels :

Vous avez la possibilité de faire la demande d'adhésion directement par le formulaire du site. Un retour par mail vous est automatiquement envoyé avec tous les documents utiles.

Vous avez également la possibilité de renseigner tout de suite votre page personnelle afin de visualiser le rendu et vous laisser le temps de peaufiner votre présentation avant la mise en ligne de votre page (lorsque votre demande d'adhésion sera validée).

Après réception de vos documents, validation de votre demande d'adhésion et vérification de votre page, cette dernière sera rendue visible et mise en ligne directement.

Vous profitez ainsi de l'ensemble du concept immédiatement et de la façon la plus simple possible.

N'oubliez pas vous avez accès à cette page en permanence et vous pouvez la faire vivre en mettant à jour les informations et nouvelles (vos portées par exemple pour les éleveurs, la mise en place d'un nouveau jour d'éducation pour les éducateurs canins, l'utilisation de nouveaux produits pour les toiletteurs(es), ou vos manifestations, ou toute autre info, que vous jugez utiles.

N'oubliez pas d'indiquer vos espaces personnels (site, réseaux sociaux, etc.) sur votre page.

Cette page est votre vitrine sur le site du GCP, il est important de la tenir à jour.

Adhésion et parrainage :

La cotisation est remise au niveau 1 d'adhésion (soit 19€/mois) au moins pour les 50 premiers inscrits, afin de vous remercier et de faire évoluer ensemble tout le concept. Pour toute la durée du contrat mais également pour son renouvellement après 5 parrainages de professionnels.

La cotisation normal est de 25€/mois (niveau 2) mais avec la possibilité de parrainer 5 nouveaux pros et ainsi redescendre dès le moi suivant au niveau 1 (soit 19€/mois).

Aucune obligation de parrainage, mais un encouragement aux personnes qui jouent le jeu et qui s'investissent dans le groupement. Plus nous serons nombreux, plus nous serons légitimes, en capacité d'obtenir toujours plus de réduction et de nouveaux partenaires pour nous accompagner.

Ceci dans l'intérêt de chacun.



Les règles

- Obligation d'adhérer et de respecter la charte de qualité et d'éthique. GPC se réserve le droit de contrôle sur l'accès au groupe avant validation de l'inscription.
- Tout travail se fera toujours dans le respect et la bienveillance du chien. Aucune maltraitance ne sera tolérée et sera considérée comme faute grave.
- Le collaborateur s'engage à être à la hauteur des exigences du groupe. Par une obligation de moyen, il devra tout mettre en œuvre pour satisfaire le client. Une exclusion du groupe pourra être envisagée en cas d'actes de maltraitements effectivement constatés.
- Promouvoir le partenariat au travers des réseaux sociaux ou le site internet de chaque professionnel et faire figurer de manière significative l'appartenance à GPC.
- Obligation de respecter les réductions qui ont été définies pour les différents secteurs d'activité soit 5 %. Nos clients doivent avoir scrupuleusement les mêmes avantages chez tous les professionnels du groupe. Chacun reste toutefois libre des tarifs qu'il souhaite pratiquer dans son domaine d'activité et chacun doit garder son identité qui lui est propre.

Tout le monde doit être gagnant c'est le principe de base.

D'où l'idée de s'unir pour être plus fort et plus compétitif vis à vis des grands groupes, **ensemble est plus fort** .

Une nouvelle aventure qui je le souhaite va tous nous satisfaire autant les professionnels que tous les amoureux de leurs compagnons.

Pour tous les professionnels du chien qui souhaitent nous rejoindre vous pouvez me joindre :

- par MP sur les réseaux sociaux
- par Tel : **06 64 65 73 32**
- Par mail : contact.gpc@yahoo.com

Afin de fixer un RDV téléphonique pour en discuter de vive voix.

Pour tous les autres va falloir attendre encore un peu que tout soit finalisé et opérationnel.

Lancement du site prévu avant fin octobre.